

Date de la prochaine séance du conseil

Considérant que la prochaine réunion du conseil est prévue le jour du vote provincial.

En conséquence,
il est proposé par Patrick Michaud
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington déplace la séance régulière d'avril le mardi 8 avril 2014 à la même heure et au même endroit.

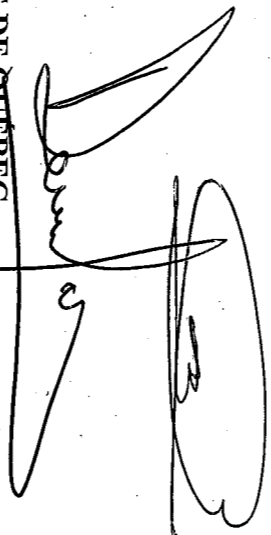
Adoptée à l'unanimité

Période de questions

- Albert M EB
- M. Jérémie ~~Seigneur~~ demande des informations concernant la suite à donner à son projet.
 - Un contribuable demande de l'information concernant le crédit d'impôt installation septique. Le Directeur général remettra l'information dans le prochain informateur.

Levée de l'assemblée

À 21 h 30, M. Émilien Beaulieu, maire, propose la levée de l'assemblée.



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON**

Réunion régulière du Conseil municipal de la paroisse de Packington, tenue au lieu ordinaire des délibérations, le mardi 8 avril 2014 à 19 h 30 à laquelle étaient présents:

Madame et messieurs les conseillers suivants : Louis Boulianne, Anne Pelletier, Alain Thériault, Samuel Moreau et Patrick Michaud formant quorum sous la présidence de M. Émilien Beaulieu, maire.

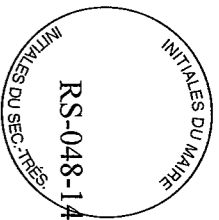
Le secrétaire-trésorier/directeur général assiste également à la réunion.

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Patrick Michaud
et résolu

d'accepter l'ordre du jour tout en laissant le divers ouvert et dont copie est annexée aux archives de la corporation.

Adoptée à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

Adoption du procès-verbal de la dernière réunion

Il est proposé par Samuel Moreau
et résolu

que le procès-verbal de la dernière réunion soit accepté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

Conciliation bancaire

La conciliation bancaire démontre un solde au 31 mars 2014 de 136 481,91 au
compte courant.

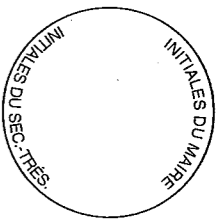
RS-049-14

Approbation des comptes

Il est proposé par Patrick Michaud
et résolu

d'accepter les comptes ci-dessous décrit :

Petite caisse :	Timbres	0,55	
	Lait	2,30	
	Entretien du bureau vs Béatrice Dumont	310,50	313,35
Petite caisse :	Timbres	226,50	
	Épicerie des 4 Sous	37,32	
	Nettoyeur	44,85	
	M. Pelletier : 2 ronds de poêle	70,00	
	Wajax : Roulement à billes	41,83	420,50
Bell Canada :	Bibliothèque & Chalet communautaire	124,54	
	Caserne de pompiers	51,47	
	Camping municipal	96,04	
	Bureau municipal	227,86	499,91
Bell Mobilité :	Denis Moreau	-	
Hydro Québec			4 147,47
CSSST :	Cotisation 2014		169,94
Desjardins Sécurité Financière avril 2014			1 455,69
Bureau - Avis de mutation			16,00
Camping Québec :	Frais de classification		262,81
	Centre d'action bénévole Région Témis : Affiches, tasses, etc.		59,35
	Centre régional de services au BIBLIO ; Feuilles de codes zébrés		30,70
	Commerçants de la Chaudière inc. : Envois DICOM		50,99
	Construction UNIC inc. Terrain multifonctionnel bâtiment		189221,93
	Coopérative services pétroliers de Packington		535,43
	Corporation développ. économique : Contribution financière		3 292,80
	Déneigement René-Claude Ouellet		287,44
	Géomap Gis : Implantation de SIGim Web		1 521,63
	Avec Style : Adaptation du logo		344,93
	L'Arsenal : Bottes de pompiers		604,77
	Manic Sanitation : Papier hygiénique		46,27
	Pétroles Jacques Larochelle inc. : Diesel, huile à chauffage, urée		12 123,37
	Publications Québec : Normes ouvrages routiers - Tome 5		97,16
	RIDD : Administration, etc.		15 555,58



No de résolution
ou annulation

Raymond Chabot Grant Thornton : Audit des livres 2013	4972,67
Sigma Équipement	24,67
Solutions Témis inc. : Chemise, index, etc.	98,21
Vitrierie KRT : Réparation d'une serrure	304,68
Déménagement Livre-Tout	9,49
Émilien Beaulieu; frais représentation	182,00
Usinage Industriel Dégelis; rond inox	167,78
Cométal; fourniture réparer porte coulissante	114,98
Info Dimanche; avis appel d'offres TS	418,51
Sortie pompiers feu Dégelis 29-03-2014	880,00
Denis Moreau; commission transport, déplacement	508,20
Total global :	238 831,43 \$

Adopté à l'unanimité

RS-050-14

Résultat de l'ouverture des soumissions pour la location de machineries et l'achat de matériaux

Les soumissions ont été reçues le 27 mars dernier. Après analyse des membres du comité, la soumission la plus basse est Ferme Patoine et frères inc. autant pour la location de machineries que la location de matériaux. Ferme Patoine et frères inc. n'a pas de pierre concassée 20 – 0 mm.

Après délibération,
il est proposé par Samuel Moreau
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington retienne la soumission de Ferme Patoine et frères pour la location de machineries et l'achat de matériaux. En ce qui concerne la pierre concassée 20 – 0 mm, advenant un besoin, on achètera en fonction des prix soumis par les soumissionnaires.

Adoptée à l'unanimité

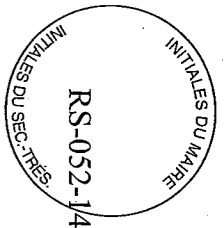
RS-051-14

Rapport financier 2013

Il est proposé par Alain Thériault
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington a pris connaissance de l'état consolidé de la situation financière de la municipalité de Packington au 31 décembre 2013 ainsi que les états consolidés des activités financières de fonctionnement et d'investissement, de l'évolution de la situation financière, des activités financières de fonctionnement à des fins budgétaires, des activités financières d'investissement à des fins budgétaires, du surplus accumulé, des réserves financières et des fonds réservés et des montants à pourvoir dans le futur de l'exercice terminé à cette date. Les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2013, ainsi que des résultats de ses opérations et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ce rapport financier a été vérifié par la firme comptable Raymond, Chabot, Grant Thornton de Cabano.

Adoptée à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

Adoption du règlement 273-2014

Il est proposé par Louis Boulianne
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington adopte le règlement 273-2014, abrogeant le règlement 252-2011 et fixant de nouveaux tarifs applicables aux élus et officiers municipaux pour leurs déplacement et dont copie est ci-dessous reproduite :

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON**

RÈGLEMENT : 273-2014

**ABROGEANT LE RÈGLEMENT 252-2011 ET FIXANT DE NOUVEAUX
TARIFS APPLICABLES AUX ÉLUS ET OFFICIERS MUNICIPAUX POUR
LEURS DÉPLACEMENTS**

ATTENDU QU'E les fonctions de maire ou de conseiller comportent de nombreuses responsabilités et qu'elles sont une source de dépenses de toutes sortes pour les personnes qui les occupent;

ATTENDU QU'E la municipalité peut, par règlement de son conseil, décréter et fixer les tarifs applicables lors de déplacements effectués par les membres du conseil et les officiers municipaux, aux fins mentionnées à l'article 490 et suivant du code municipal;

ATTENDU QU' un avis de motion du présent règlement a été donné le 11 mars 2014;

EN CONSÉQUENCE, il a été ordonné et statué par le conseil de la municipalité de Packington et ledit conseil ordonne et statue par le présent règlement :

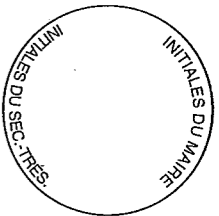
1. À partir de l'adoption du règlement, il sera payé à tous les membres du conseil et les officiers municipaux pour leurs déplacement effectués pour le compte de la municipalité, le tarif suivant : pour l'utilisation de son véhicule automobile personnel, une indemnité établie à 0,45 \$ du kilomètre.

Pour toute tranche de diminution ou d'augmentation de 0,10 \$ le litre du taux de référence établi à 1,40 \$ du litre par le Conseil, l'allocation de 0,45 \$ le kilomètre pour l'utilisation d'un véhicule personnel est diminué ou majoré de 0,01 \$, pour les déplacements effectués au cours de la période mentionnée.

2. Le Conseil autorise le remboursement des frais de repas selon les tarifs suivants :

	Ténnis	Hors Ténnis
Déjeuner	10 \$	15 \$
Dîner	20 \$	25 \$
Souper	30 \$	40 \$
Forfaitaire journalier	60 \$	80 \$

Le remboursement des frais de repas nécessiteront des pièces justificatives et ne seront remboursés qu'à un maximum du montant ci-haut autorisés.



No de résolution
ou annotation

3. Le Conseil pourra accorder au maire ou son représentant, des frais de représentations pour des occasions spéciales pour représenter la municipalité et ce, sur présentation des pièces justificatives, pourvu qu'elles aient été autorisées au préalable par résolution du conseil.
4. Le Conseil autorisera le remboursement des frais réels de logement encourus dans un établissement hôtelier sur présentation de pièces justificatives, pourvu qu'elles aient été autorisées au préalable par résolution du conseil.
5. Le règlement numéro 252-2011 ainsi que tout autres règlements ou dispositions incompatibles avec le présent règlement sont abrogés à toute fin que de droit.
6. Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi

Adopté à la séance régulière du 8 avril 2014

Maire

Secrétaire-trésorier

RS-053-14

Financement achat chargeuse rétro caveuse John Deere

Considérant que le Conseil municipal de la paroisse de Packington a fait l'acquisition d'une chargeuse rétro caveuse John Deere 310SK 2014;

Considérant que cet achat représente un investissement net de 99,458.56 \$;

En conséquence,

il est proposé par Anne Pelletier

Et résolu

Que le Conseil municipal de la paroisse de Packington emprunte un montant de 50,000 \$ au fonds de roulement et approprie un montant de 49,458.56 \$ au surplus libre pour en acquitter l'achat de ce nouvel équipement.

Adoptée à l'unanimité

RS-054-14

Programme Simb@

Considérant qu'il y a lieu de procéder à l'acquisition d'équipements informatiques pour la bibliothèque municipale;

Considérant qu'une subvention équivalente à 50 % du coût de ces acquisitions est disponible par le biais d'un programme d'aide financière mis sur pied pour les bibliothèques affiliées par le ministère de la Culture et des Communications;

En conséquence,

Il est proposé par Samuel Moreau

Et résolu

Que la Municipalité de Packington adresse une demande de subvention dans le cadre du programme Simb@, afin de doter la bibliothèque municipale du matériel informatique requis pour le rafraîchissement de ses équipements.



No de résolution
ou annotation

RS-055-14

Qu'Émilien Beaulieu, maire et Denis Moreau, directeur général soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité de Packington, tout document utile ou nécessaire afin de donner effet à la présente résolution, notamment la convention à intervenir avec le CRSSBP.

Adoptée à l'unanimité

Adoption du règlement 274-2014

Il est proposé par Alain Thériault
Et résolu

Que le Conseil municipal de la paroisse de Packington adopte le règlement 274-2014, décrétant la réalisation de travaux de réfection sur le réseau routier municipal et un emprunt de 650,000 \$ et dont copie est annexée sous la cote 274-2014.

Adoptée à l'unanimité

RS-056-14

États financiers trimestriels

Il est proposé par Louis Boulianne
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington a pris connaissance des états financiers trimestriels présentés par le directeur général pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2014.

Adoptée à l'unanimité

RS-057-14

Régie des déchets de Temiscouata : États financiers 2013

Il est proposé par Alain Thériault
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington a pris connaissance des états financiers 2013 présentés par Patrick Michaud, conseiller responsable.

Adoptée à l'unanimité

RS-058-14

Loyer du 35, rue Principale

Considérant que le Conseil a un manque d'espace pour son centre administratif;

Considérant que le Conseil désire que la vocation du bâtiment soit à 100 % public;

Considérant que la locataire au 35 rue Principale loue le loyer depuis de nombreuse années;

Considérant que le Conseil désire laisser un délai suffisant à la locataire pour déménager.

En conséquence,

Il est proposé par Patrick Michaud
et résolu



No de résolution
ou annotation

RS-059-14

que Le Conseil municipal de la paroisse de Packington avise M^{me} Marie-Berthe Levesque qu'il n'appliquera pas d'augmentation à son logement pour la prochaine période du bail, soit du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015. Qu'à partir de cette date, le Conseil reprendra possession du logement et qu'il ne renouvellera pas son bail à compter du 1^{er} juillet 2015.

Adoptée à l'unanimité

Rayer taxes de services - 690, 6^e Rang

Considérant que le bâtiment au 690, 6^e Rang est considéré comme un camp de chasse et que l'on n'y retrouve pas de salle de bain, d'évier, d'armoire;

Considérant qu'il n'y a pas lieu d'imposer des taxes de vidange, recyclage et égout;

En conséquence,

Il est proposé par Louis Boulianne
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise le directeur général d'enlever du rôle de perception la taxe de vidange, la taxe de recyclage et la taxe d'égout pour l'année 2014

Adoptée à l'unanimité

RS-060-14

Reddition de compte : Programme Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire (PDEQ-FAIC)

Les investissements dans le cadre du Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire (PDEQ-FAIC) s'élève à 583,338.53 \$ avec une subvention maximale de 290,000 \$. Le Gouvernement fédéral a accepté et versé 90 % de la subvention à cette date et 10 % sera versé lorsque tous les fournisseurs auront été payés.

Il est proposé par Louis Boulianne
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington accepte le rapport des dépenses soumis par le directeur général concernant la subvention du gouvernement du Canada dans le cadre du fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire.

Adoptée à l'unanimité

RS-061-14

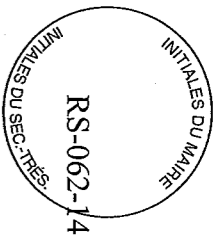
Fauchage et débroussaillage

Débroussaillage R. B. offre ses services pour les travaux de fauchages et de débroussaillage au même tarif qu'en 2013.

Il est proposé par Patrick Michaud
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington rétienne les services de Débroussaillage R. B. pour le fauchage des abords des routes et le débroussaillage de branches au tarif de 52 \$ de l'heure pour le fauchage et 110 \$ de l'heure pour le débroussaillage.

Adoptée à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

RS-063-14

Commission des loisirs de Packington : États financiers au 31-08-2013

La Commission des loisirs de Packington a déposé ses états financiers finissant le 31 août 2013.

Il est proposé par Alain Thériault
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington a pris connaissance de l'état des revenus et dépenses et du bilan de la Commission des loisirs pour l'exercice terminé le 31 août 2013.

Adoptée à l'unanimité

Colloque APEQ : Stratégie gagnante... Intervenons ensemble

Le 26 avril prochain au Motel Restaurant Bar le 1212, le deuxième colloque Stratégie gagnante... Intervenons ensemble. Les tragédies du Lac-Mégantic et de l'Isle-Verte demeurent incontestablement les faits marquants parce qu'ils sont des événements révélateurs de la fragilité de notre tissu social. Dans nos régions, il y a d'immenses défis.

Il est proposé par Anne Pelletier
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise l'inscription d'un pompier (chef, officiers et autres) au colloque de l'Association des pompiers de l'Est du Québec le 26 avril prochain. Que le Conseil autorise le paiement de l'inscription de 90 \$ à ce colloque.

Adoptée à l'unanimité

Compte-rendu de diverses réunions

M. le Maire donne un compte-rendu de la rencontre avec M^{me} Sylvie Bernier, qui fait la promotion des saines habitudes de vie. De l'importance de bien se nourrir et de faire de l'activité physique.

Période de questions

- Une contribuable désire obtenir plus d'informations concernant la radiation des taxes de services au 690, 6^e Rang.
- Des contribuables demandent ce que le conseil fera avec l'état des chemins

Levée de l'assemblée

A 21 h 15, M. Émilien Beaulieu, maire, propose la levée de l'assemblée

LISTE DE COMPTES À PAYER

1	Petite caisse : Timbres	105,95	
	Papiers mouchoirs	4,60	
2	Petite caisse : Timbres	86,85	110,55
	Lait, thé,	21,20	
	Achat cuisinière chalet comm.	100,00	
3	Bell Canada : Bibliothèque & Chalet communautaire	102,35	208,05
	Caserne de pompiers	53,08	
	Camping municipal	99,03	
	Bureau municipal	231,34	
4	Hydro Québec Camping municipal - 585	152,50	
	Camping municipal - 590	104,78	
5	Desjardins Sécurité Financière pour avril 2014	257,28	257,28
6	Actuel Conseil inc. : Déplacements et rapports de visites	1 455,69	1 455,69
7	BMR Groupe Dynaco : Signalisation, garage	2 299,50	2 299,50
8	Carrefour du Camion R.D.L. : Pièces générales	58,22	58,22
9	Coopérative de services pétroliers : Essence	73,44	73,44
10	Électronique Mercier : Téléavertisseur service numérique	1 142,42	1 142,42
11	Épicerie des 4 Sous : Liquide à vaisselle, etc.	2 395,99	2 395,99
12	Sigma Équipements inc. : Pièces	20,72	20,72
13	L'Événement inc. : Chaises usagées pour banquets	68,17	68,17
14	Info Dimanche : Publicité Bénévoles 2013-2014 process	3 449,25	3 449,25
15	Oxygaz : Contrat de location annuel, gants	117,28	117,28
16	Pétroles Jacques Larochelle inc. : Huile à fournaise, pistolet	166,05	166,05
17	Pièces Témis : Fournitures de garage, filtre à l'huile	586,41	586,41
18	Place du Travailleur : Gants de nitrile	71,03	71,03
19	Plomberie G.M. enr. : enture, union, main d'œuvre, etc.	15,99	15,99
20	RIDT : Administration, collecte, etc.	223,53	223,53
21	RINO Serrurier enr. : Maintenance, pièce et kilométrage	6 800,50	6 800,50
22	SAAQ : Frais d'administration	390,91	390,91
23	Solutions Témis inc. : Papier photocopieur, entretien ordi	10,76	10,76
24	Usinage Industriel Dégelis : Pièces	638,41	638,41
25	Vision General Construction inc. : Transport des chaises	22,08	22,08
	Total global :	765,73	21 833,76